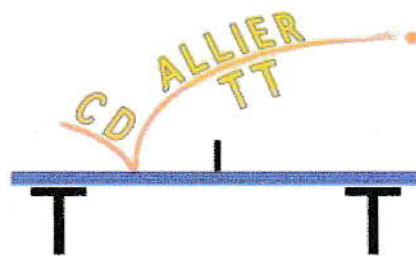


Moulins, le 2 juin 2024



Madame, Monsieur le président,

**Objet : CONVOCATION pour l'Assemblée Générale électorale du 1<sup>er</sup> septembre 2024.**

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de table de l'Allier se déroulera

**Le Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à partir de 9h30 à la salle rez-de-jardin de la mairie de Saint-Germain-des-Fossés.**

**ORDRE DU JOUR**

- Accueil et pointage des clubs.
- Accueil par des autorités.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Rapport du commissaire vérificateur au compte.
- Rapport d'activités :
  - Commission jeunes,
  - Critérium fédéral.
  - Championnat par équipes.
  - Journée féminine.
- Récompenses et distinctions.
- Questions diverses (*celles-ci devront être envoyées par mail au plus tard le 20 août 2024 à l'adresse suivante : [jean.lacroix16@orange.fr](mailto:jean.lacroix16@orange.fr)*)
- Élection des membres du Comité Directeur. *Les candidatures sont à adresser au président au plus tard le 1er août 2024.*
- Choix du président par les membres élus.
- Élection du président par l'Assemblée Générale.
- Élection des commissaires vérificateurs.
- Élection du délégué du CDTT03 et du suppléant auprès de la ligue.
- Élection du délégué du CDTT03 et du suppléant auprès de la fédération.
- Intervention des personnalités.

Je vous rappelle que la représentativité des associations est obligatoire. Un licencié élu du club avec « un pouvoir de président » peut représenter le club.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées et de mes amitiés sportives.

Jean LACROIX  
Président du CDTT03